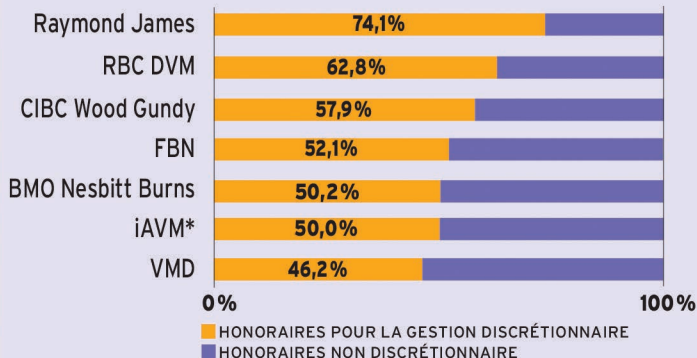


Imposante, la gestion discrétionnaire

En moyenne, 73,5% des revenus de production bruts des conseillers sondés sont constitués d'honoraires basés sur l'actif du client. De ce type de revenus, en moyenne 51% sont pour la gestion discrétionnaire, la différence étant une rémunération à honoraires pour la gestion non discrétionnaire. Or, ce dernier ratio varie de 46% à 74%, d'une firme à l'autre, montre notre échantillon.



* CETTE DONNÉE PROVIENT D'IAVM. LES AUTRES DONNÉES DÉCOULENT DE NOTRE SONDAGE.
SOURCE: POINTAGE DES COURTIERS QUÉBÉCOIS TABLEAU: FINANCE ET INVESTISSEMENT